



HAL
open science

Le “moulin” à plâtre (?) de Notre-Dame du Bourg

Henri Amouric, Jacques Thiriot

► **To cite this version:**

Henri Amouric, Jacques Thiriot. Le “moulin” à plâtre (?) de Notre-Dame du Bourg. [Rapport de recherche] .In : DEMIANS d'ARCHIMBAUD (G.), REYNAUD (P.)- Cathédrale Notre-Dame du Bourg à Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Rapport final d'opération, SRA PACA; LAMM / UMR 6572, Aix-en-Provence; INRAP. 2003, pp.31-34. halshs-01824593

HAL Id: halshs-01824593

<https://shs.hal.science/halshs-01824593>

Submitted on 11 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Th 2004 Digne

Amouric, Thiriot 2004

rapport final d'opération

DIAGNOSTIC

CATHÉDRALE NOTRE-DAME DU BOURG

à DIGNE (Alpes-de-Haute-Provence)

par Gabrielle Démians
d'Archimbaud
et Patrick Reynaud



Cliché Y. Rigoir

Arrêté de prescription n° 2002/2878

Dossier INRAP n° 2002/179

SERVICE
RÉGIONAL DE
L'ARCHÉOLOGIE
DE PROVENCE -
ALPES- CÔTE
D'AZUR
Aix-en-Provence

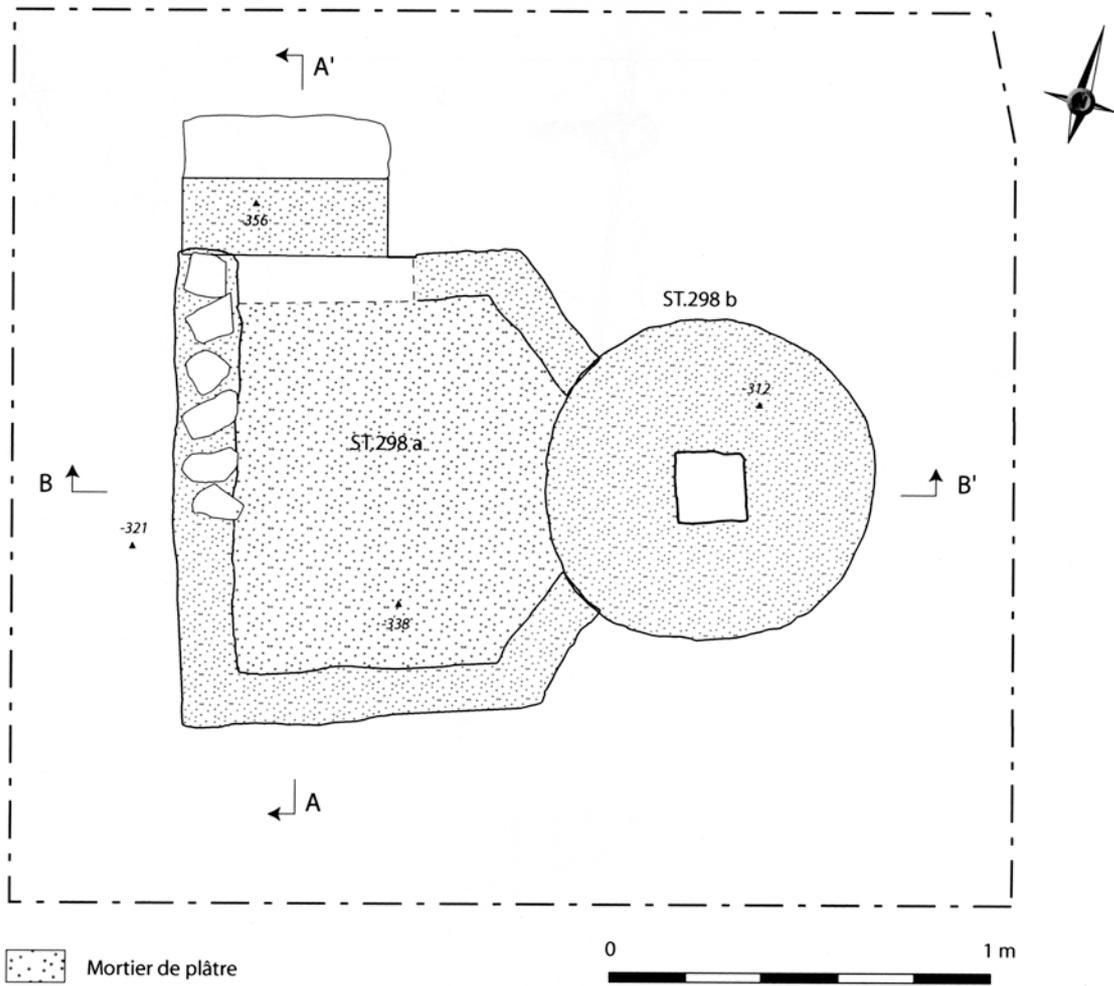
INRAP
Méditerranée
Nîmes

avec le
concours de la
CONSERVATION
RÉGIONALE DES
MONUMENTS
HISTORIQUES
Aix-en-Provence

2004

laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne - UMR 6572 - Université de Provence

Institut national de recherches archéologiques préventives



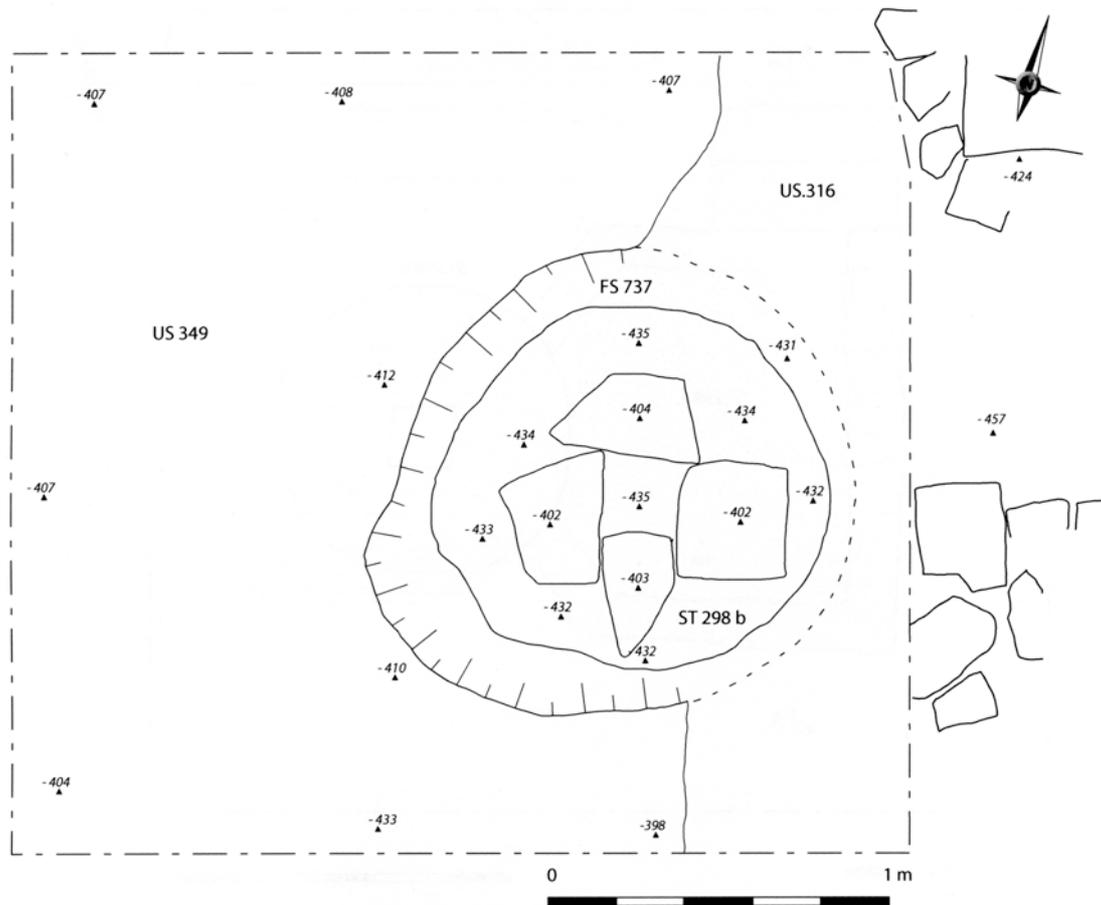


Figure 36 : Nef 2/3. La fondation de la structure 298 b, dans la fosse 737 (Rel. J. Isnard, DAO J. Isnard et F. Gillet).

4.2.1. Le « moulin » à plâtre (?) de Notre-Dame du Bourg

par H. Amouric et J. Thiriot

La structure « énigmatique » 298a et b, datable du XIII^e siècle, se présente comme un massif circulaire maçonné adossé à une sorte de bassin de forme trapézoïdale situé en contrebas. L'accès à ce dernier est facilité par l'existence de deux marches situées du côté nord. Le massif circulaire, composé de moellons de tailles diverses, est percé en son centre d'un fort trou, apparemment traversant, de section carrée. La surface de la structure apparaît enduite avec soin et présente des traces de travail. La surface du « bassin » est également enduite de plâtre.

L'interprétation de ce dispositif n'est pas des plus aisées. Il s'agit très probablement d'un « moulin » et d'une installation destinée à en recueillir le produit. La surface de mortier de plâtre de la partie circulaire de l'ensemble présente de fortes analogies avec celles observées, par exemple, sur les moulins médiévaux de Niozelles et Cadrix, il est vrai à huile

dans les deux cas. Il ne saurait s'agir de cela à Notre-Dame du Bourg. L'une des hypothèses, celle d'un moulin à tuileau, ne saurait être retenue au vu du peu de béton mis en œuvre dans l'édifice au cours de cette période. La chaux est généralement traitée par d'autres méthodes. Reste le plâtre, abondant dans la région de Digne, et largement utilisé dans l'édifice à ce moment-là. L'on sait par ailleurs que l'usage des moulins pour le broyage du gypse est assez répandu à la fin du Moyen Âge, généralement à traction animale, mais parfois aussi hydraulique et s'est maintenu jusqu'à la période contemporaine. L'interprétation de la structure 298 comme moulin à plâtre ne se heurte donc à aucune impossibilité matérielle ou technique. Plusieurs hypothèses de restitution de cette installation éphémère et dont les matériaux étaient, pour partie, faciles à réutiliser sont proposées. La plus simple est une variante d'un dispositif largement employé depuis l'Antiquité pour le moulinage des olives, mais aussi d'une foule d'autres produits. Elle comporte une meule verticale roulant sur chant, les produits broyés étant ensuite recueillis dans le bassin jointif.

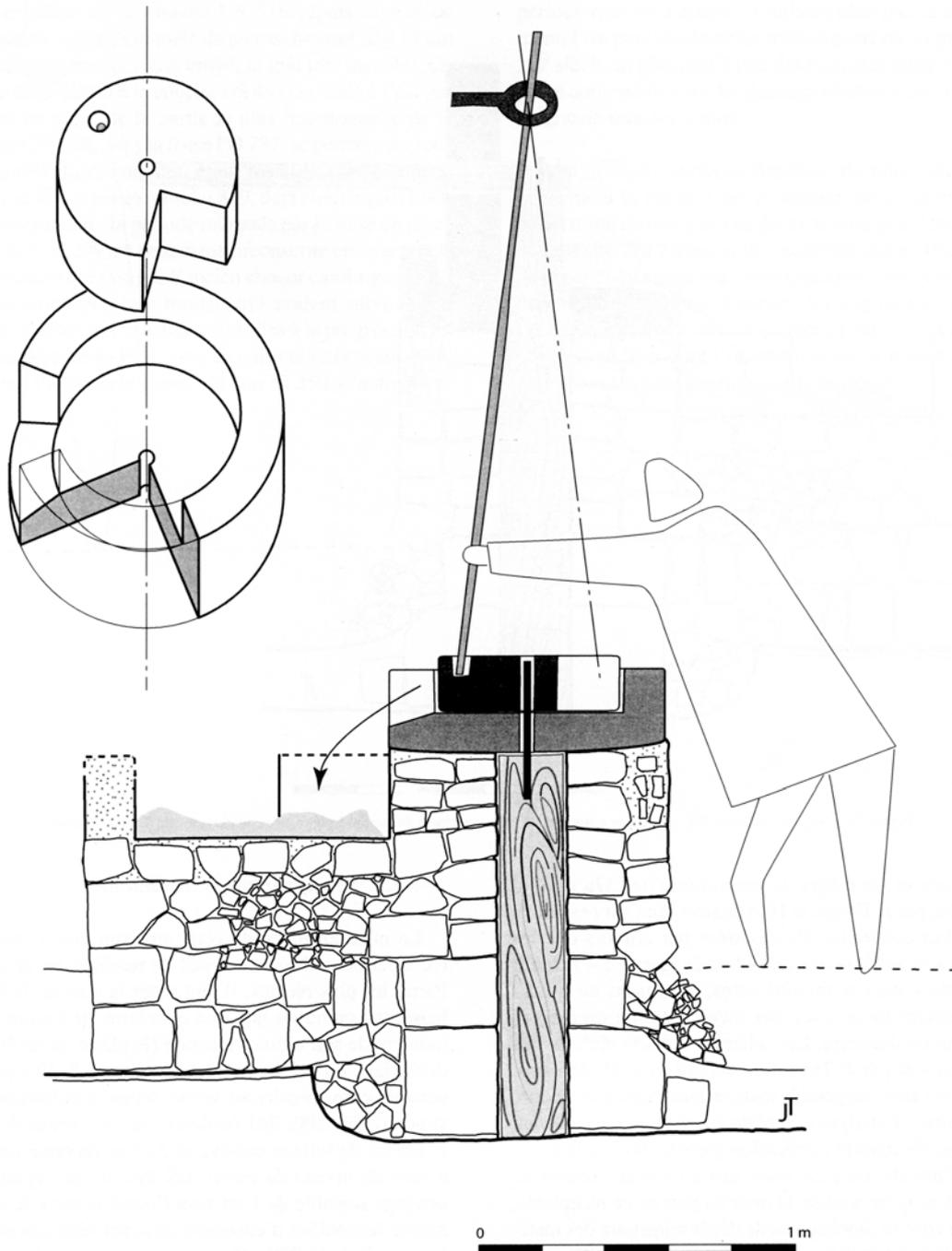


Figure 37a : Nef 2/3. Structure 298, schéma de restitution du fonctionnement du moulin à plâtre, avec meule placée à l'horizontale, et détails de la meule et du dormant (Dessin J. Thiriot).

Une autre possibilité est celle d'un moulin à meule mobile horizontale, mu soit par un système de barre verticale à fixation excentrée, comme nombre de moulins à grain manuels médiévaux et modernes, soit par une barre horizontale, comme dans le cas

d'une meule verticale. Dans l'hypothèse d'un travail effectué dans le plan horizontal, il s'agissait très probablement alors d'une meule « partielle », demie, ou trois-quarts, disposition qui facilitait grandement l'engrènement du matériau à broyer.

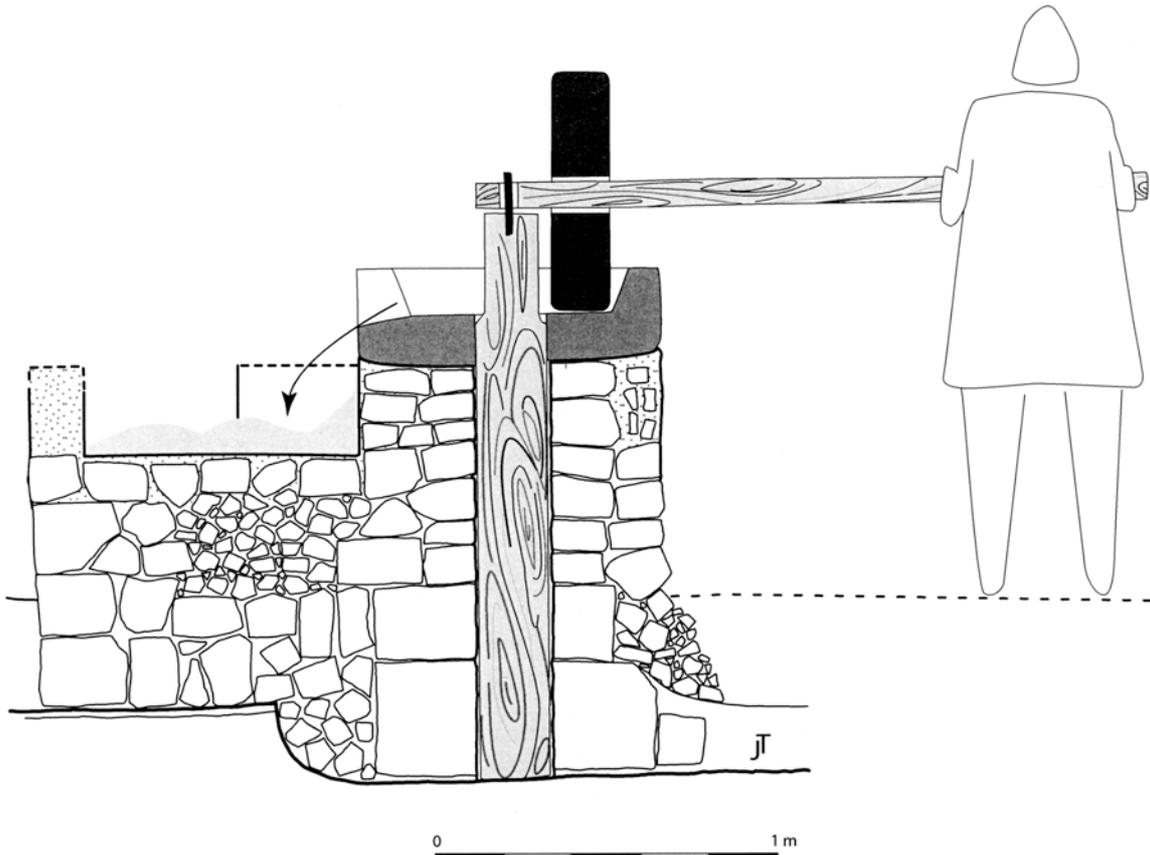


Figure 37b : Nef 2/3. Structure 298, schéma de restitution du fonctionnement du moulin à plâtre, avec meule verticale (Dessin J. Thiriot).

L'étude et les essais de restitution (fig. 37a et 37b) présentés par J. Thiriot et H. Amouric sont sur ces points tout à fait éclairants. Ils montrent par ailleurs que les dimensions restituables de cet aménagement – hauteur comprise – restent satisfaisantes, autorisant un travail relativement facile avec des meules d'environ 0,60 m à 0,70 m de diamètre. Les schémas d'étude réalisés très aimablement par J. Thiriot en accord avec H. Amouric sont ainsi très suggestifs malgré leur caractère encore provisoire – l'analyse complète étant en cours et devant être intégrée dans la publication globale des fouilles.

En l'attente, on peut noter dès à présent l'intérêt de cette découverte double, la mise au jour de ce réceptacle, de cette zone de stockage ou de dépôt transitoire des matériaux ainsi obtenus formant, malgré sa petite taille et sa faible profondeur, le complément indispensable de cette installation artisanale si heureusement conservée dans cette zone de grand chantier. Si l'hypothèse est exacte, l'ensemble nous fournirait ainsi une image concrète (et particulièrement précoce) de ces aménagements légers et provisoires réalisés en fonction des besoins sur le lieu même des travaux, lors de la construction des grands édifices du XIII^e siècle – aménagements connus par quelques textes mais dont la réalité matérielle nous échappe encore presque totalement.

4.2.2. Stratigraphie environnante

La mise en place de cette structure avait conduit à recouper de multiples niveaux de remblais ou de travail. Parmi les plus récents, il faut noter la couche 287, argileuse, qui entourait la partie circulaire du monument au moment de son ultime réfection (le plâtre du revêtement débordant un peu à sa surface). Les US 303 (niveau pouvant correspondre au dernier temps d'utilisation de la structure ST 298), 301 (celle-ci avec des restes de tuiles et bétons de tuileau cassés), et 312 se superposaient au-dessus du niveau de travail US 299, ici peu épais et en pendage sensible de l'est vers l'ouest comme le confirmaient les fouilles d'ensemble de la nef réalisées en 1988 (coupe générale BB'). Dans la succession stratigraphique complexe qui se mettait alors en place, le niveau US 299 marquait un moment important et séparait en fait deux périodes dans la constitution de ces dépôts qui se poursuivaient avec des variantes sur l'ensemble de la nef. Si les plus récents résultaient des comblements réalisés rapidement au cours du XIII^e siècle pour parvenir au niveau d'occupation souhaité dans la nef nouvellement construite de l'église, les couches profondes correspondaient, elles, à la période même de ces travaux et au remaniement des structures antérieures, ou parfois même à leur destruction.